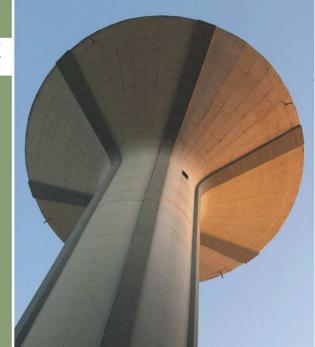
FLEURBAIX







2019







Qualité et Prix des services publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement

LES CHIFFRES CLES DE LA COMMUNE EN 2019

FLEURBAIX (INSEE: 62338)

Les compétences transférées au SIDEN-SIAN par la commune

Compétences	Adhérent depuis	Exploitant du service
Eau Potable	01/01/2018	SIDEN-SIAN Noréade Eau
Assainissement Collectif	22/01/2003	SIDEN-SIAN Noréade Assainissement
Assainissement Non Collectif	22/01/2003	SIDEN-SIAN Noréade Assainissement
Eaux Pluviales	22/01/2003	SIDEN-SIAN Noréade Assainissement
Défense Extérieure contre l'Incendie		

Le Service Public d'Eau Potable de la commune

Chaque UDI est un secteur de distribution d'eau potable dans lequel la qualité de l'eau est réputée homogène. Cette eau peut être issue de points de production d'eau potable de Noréade, de transfert d'autres UDI ou d'achat d'eau en gros auprès d'autres collectivités.

Les unités de distribution qui alimentent la commune

UDI	Nombre de branchements de la commune alimentés par l'UDI	Nombre de branchements total de l'UDI
FLEURBAIX	1 296	5 136
HERLIES	2	9 564

La localisation des points de prélèvement d'eau des UDI alimentant la commune

UDI	Localisation du prélèvement d'eau	Volume prélevé en 2018 / m3	Volume prélevé en 2019 / m3
HERLIES	ILLIES Compteur Agence Lorgies HAMEAU DU TRANSLOY	2 310 231	2 353 960

La localisation des points de transfert d'eau provenant d'autres UDI

UDI	Désignation	Volume transféré en 2018 / m3	Volume transféré en 2019 / m3
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI La Gorgue vers UDI Fleurbaix (proximité 928 Grand chemin)	61 133	70 852
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI La Gorgue (Sailly rues des sures et de la Lys) vers UDI Fleurbaix	NC	2 083
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI La Gorgue (rue des monts) vers UDI de Fleurbaix (débitmètre)	64 496	80 031
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI Herlies vers UDI Fleurbaix (rue des Glattignies)	445 597	458 484
FLEURBAIX	Compteur transfert UDI Herlies vers UDI Fleurbaix (Rue de la Lys)	17 534	17
HERLIES	Compteur transfert UDI La Gorgue vers UDI Herlies (AUBERS rue Piètre) (Secours)	0	0
HERLIES	Compteur Transfert UDI La Gorgue vers UDI Herlies - Lorgies usine (débitmètre)	476 107	451 408
HERLIES	Compteur transfert UDI La Gorgue vers UDI Herlies - départ 250 usine Salomé (débitmètre)	108	174
HERLIES	Compteur transfert UDI La Gorgue CH3 vers UDI Herlies - Salomé usine (débitmètre)	75 786	82 802

HERLIES	Compteur transfert UDI de Fleurbaix vers UDI d'Herlies (Rue de la Lys)	3 272	0
HERLIES	Compteur de transfert d'UDI La Gorgue vers Herlies (Nieppe vers Erquinghem) (Débitmetre) (Secours)	0	0

La localisation des points d'achat d'eau en gros des UDI alimentant la commune

Fournisseur	Volume acheté en 2018 /m3	Volume acheté en 2019 /m3
Compteur AEG - Laventie (Neuve Chapelle) - SIADEBP	220 616	268 121
Compteur AEG Laventie SMAEL (rue Epinette)	0	14 742
Compteur AEG - Bois Grenier (ZI) - MEL	20 109	14 594
Compteur AEG - Laventie (Gd chemin) - SIADEBP (Débitmètre)	1 516	10 390
Compteur AEG Laventie SIADEBP (rue Bacquerot)	19 226	5 270
Compteur AEG - Radinghem en Weppes (Bois Blancs) - MEL	882	1 330
Compteur AEG - Bois Grenier (Ponchelle Porée) - MEL	894	427
Compteur AEG - Escobecques (Aubers) - MEL (Secours)	103	97
Compteur AEG -Erquinghem-Lys - MEL	0	0
Compteur AEG - Beaucamps Ligny (Gare) - MEL	-12	-10
Compteur AEG - Bois Grenier (rue Armentieres) - MEL	5 785	-3 783

Les ouvrages de stockage d'eau potable des UDI alimentant la commune

UDI	Ouvrage	Volume / m3	Date du nettoyage/désinfection
FLEURBAIX	Réservoir de Fleurbaix 1*300 et 1*900 m3	1200	27/03/2019
HERLIES	Citerne N°1 (Lavage) de Lorgies 200 m3	200	Arreté sécheresse
	Citerne N°2 de Lorgies (chloration) 600 m3	600	Arreté sécheresse
	Citerne N°3 de Lorgies 2500 m3	2500	Arreté sécheresse
	Citerne N°4 de Lorgies 600 m3	600	Arreté sécheresse
	Réservoir de Herlies 2*600 m3	1200	Arreté sécheresse

La performance du réseau d'eau potable des UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2018	2019
FLEURBAIX	Rendement du réseau d'eau potable (%)	69,71	55,48
	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	6,27	8,51
	Indice linéaire des pertes en réseau (m3/j/km)	6,06	8,34
HERLIES	Rendement du réseau d'eau potable (%)	88,59	90,17
	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	2,17	2,04
	Indice linéaire des pertes en réseau (m3/j/km)	1,96	1,81

La qualité de l'eau distribuée dans les UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2018	2019
FLEURBAIX	Taux de conformité micro biologique (%)	100,00	100,00
FLEURBAIX	Taux de conformité physico chimique (%)	99,62	98,44
HERLIES	Taux de conformité micro biologique (%)	99,22	100,00
HERLIES	Taux de conformité physico chimique (%)	99,75	99,40

Linéaire de réseaux de desserte et les branchements de la commune

	Nombre
Linéaire de réseau d'adduction d'eau potable / Km	36,76
Branchements d'eau potable au 31/12/2019	1 298
Branchements plomb - Etat connu au 31/12/2019	0

Le volume d'eau consommé dans la commune

C'est le volume qui résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés. Il se répartit comme suit :

Volumes	2018 / m3	2019 /m3
Abonnés domestiques	38 451	111 938
Administration	76	206
Agriculteurs	0	3 547
Industriels	0	0
Municipal	86	1 504
Vente d'eau en gros	0	0
Total	38 613	117 195

Le nombre d'abonnés de la commune

Abonnés	2018	2019
Abonnés domestiques	1 188	1258
Administration	2	2
Agriculteurs	4	5
Industriels	0	0
Municipal	9	8
Vente d'eau en gros	0	0
Total	1 203	1 273

Bilan des interventions du service d'eau potable dans la commune

Activités	Nombre d'interventions 2019
Nombre total d'interventions sur branchements eau potable	45
Nombre total d'interventions sur les systèmes de comptage	111
Nombre total d'interventions sur les réseaux de distribution d'eau potable	8

Le Service Public d'Assainissement Collectif de la commune

L'agglomération d'assainissement est constituée :

- des abonnés raccordés aux réseaux de collecte des eaux usées ;
- des abonnés non raccordés mais potentiellement raccordables.

Les abonnés de l'assainissement non collectif, ainsi que les entreprises/usines possédant leur propre station de dépollution, donc ne rejetant aucun effluent dans les réseaux collectifs, ne font pas partie de l'agglomération d'assainissement.

La commune et son ou ses agglomération(s) d'assainissement collectif

Agglomération d'assainissement et Station d'épuration	Secteur de la commune raccordé
SAILLY-SUR-LA-LYS	Bourg
FLEURBAIX (Herreng)	ZAC du Bois « Herreng »
FLEURBAIX (Le Trinquet)	« Le Trinquet »
FLEURBAIX (Residence du Bois)	Lotissement du Bois

Le zonage d'assainissement de la commune

Date d'approbation du zonage	01/03/2007
Logements en zone d'assainissement collectif	762
Logements en zone d'assainissement collectif à raccorder	407
Logements en zone d'assainissement non collectif	175

Le linéaire des réseaux de collecte d'assainissement collectif

Réseau unitaire / Km	Réseau séparatif usé / Km	Réseau séparatif pluvial / Km
0	4,46	15,97

La ou les agglomération(s) d'assainissement collectifs et leur station d'épuration

Voir la ou les fiche(s) «Agglomération d'assainissement » pages suivantes.

La commune est raccordée sur la station d'épuration intercommunale de Sailly/ la Lys d'une capacité de traitement de 4 800 Equivalents/habitant.

Les stations de pompage d'eau usée de la commune

FLEURBAIX SR Chatellenie EP
FLEURBAIX SR Chatellenie EU
FLEURBAIX SR Longue Rue, a coté du n°2
FLEURBAIX SR Pommeraie
FLEURBAIX SR rue Jeanne d'Arc
FLEURBAIX SR rue du Quesne
FLEURBAIX SR rue de la Malassise

Les interventions du service d'assainissement collectif dans la commune

Ouvrages	Nombre d'interventions 2019
Bouche d'égout	5
Branchement assainissement	8
Réseau assainissement	4

Le programme d'assainissement collectif de la commune adopté par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Travaux	Montant / € HT
Commune de FLEURBAIX (Pas-de-Calais) Rues du Général de Gaulle, H.Lebleu (2ème partie) et Royale	2 000 000,00

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la commune

Les activités du service dans la commune

Activités	Nombre d'interventions 2019
Contrôle de conception ANC	6
Contrôle d'exécution ANC	2
Contrôle périodique existant	6
Avis notaire complet ANC	12

La gestion eaux Pluviales de la commune

Les recettes du service de la commune

Libellé		2020	Evolution (%)
Cotisation syndicale pour eaux pluviales (Montant € TTC de la commune)	44 426,92	50 836,45	14,43

Le montant est calculé selon la population de la commune.

Fiche 2019 Agglomération d'assainissement : FLEURBAIX (Residence du

Bois)

Traitement des effluents

Ouvrage d'épuration / Code Noréade : FLEURBAIX MINI STEP Residence du Bois / AA-0329

Maître d'ouvrage : SIDEN-SIAN - Exploitant : SIDEN-SIAN LA GORGUE Milieu récepteur : Non communiqué

Date de mise en service : 01/01/2006 Date (déclaration / d'autorisation) : Non communiquée

Type de station : Capacité nominale : 100 EH

Communes associées

Nom	Maître d'ouvrage	Exploitant du réseau	Agence de l'eau	
FLEURBAIX	Siden-Sian	Siden-Sian La Gorgue	Agence de l'Eau Artois-Picardie	

Capacité nominale d'épuration

Paramètres	DB	O5	DCO	MES	Р	N	GL	N-NH4+
Capacité (kg/jour)	6,0							
Charge entrante 2019 (kg/jour)								
Débit nominal (m3/jour)				Débit de référe	ence (PC95) (m3/j)	2019		
Débit de pointe admissible (m3/h)				Volume t	raité (m3/an) 2019			

Prescriptions de rejet au 01/01/2019

La station d'épuration est soumise à des normes de rejet fixées par arrêtés préfectoraux. Entre parenthèse, les normes moyennes annuelles

Paramètres	DBO5	DCO	MES	Р	NGL	N-NH4+
Normes concentration (mg/l)						
Normes concentration						
rédhibitoires (mg/l)						
Normes rendement (%)						
Nb dépassements autorisés/an	0	0	0	0	0	0

Résultats

Paramètres	DBO5	DCO	MES	Р	NGL	N-NH4+
Charge sortante 2019 (kg/j)						
Rendement 2019 (%)						
Boues produites 2019 (TMS)			Boues évacuées 2019 (TMS)			

<u>Indicateur de performance et conformité (C = Conforme, NC = Non conforme)</u>

Paramètres	Indicateurs	Valeur 2019
P254.3	Conformité des performances d'épuration au regard de l'acte individuel (en %)	
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	
P205.3	Conformité de la performance d'épuration	

Si valeurs non indiquées, l'information n'a pas été transmise par la police de l'eau à la date d'édition : la conformité est consultable sur le site internet officiel du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à l'adresse http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/ - Mode opératoire : Chercher le nom de la station de traitement puis via un clic sur le point bleu, accéder à la fiche complète qui apparaîtra sous la carte.

Fiche 2019 Agglomération d'assainissement : SAILLY-SUR-LA-LYS

Traitement des effluents

Ouvrage d'épuration / Code Noréade : SAILLY-SUR-LA-LYS STEP rue Morienne / AA-0161

Maître d'ouvrage : SIDEN-SIAN - Exploitant : SIDEN-SIAN LA GORGUE Milieu récepteur : La Lys

Date de mise en service : 02/05/2018 Date (déclaration / d'autorisation) : 07/06/2012

Type de station : Boues activées aération prolongée Capacité nominale : 4 800 EH

Communes associées

Nom	Maître d'ouvrage	Exploitant du réseau	Agence de l'eau
FLEURBAIX	Siden-Sian	Siden-Sian La Gorgue	Agence de l'Eau Artois-Picardie
SAILLY-SUR-LA-LYS	Siden-Sian	Siden-Sian La Gorgue	Agence de l'Eau Artois-Picardie

Capacité nominale d'épuration

	Paramètres	DB	O5	DCO	MES	Р	NO	GL	N-NH4+
Ī	Capacité (kg/jour)	288,0		576,0	336,0	12,0	57,6		
	Charge entrante 2019 (kg/jour)	16,05		45,72	18,02	0,57	5,84		5,84
Ī	Débit nominal (m3/jour)			576	Débit de référence (PC95) (m3/j) 2019		2019	576	
Ī	Débit de pointe admissible (m3/h)			72 Volume traité (m3/an) 2019			29 685		

Prescriptions de rejet au 01/01/2019

La station d'épuration est soumise à des normes de rejet fixées par arrêtés préfectoraux. Entre parenthèse, les normes moyennes annuelles

Paramètres	DBO5	DCO	MES	Р	NGL	N-NH4+
Normes concentration (mg/l)	20,00	90,00	30,00	2,00	15,00	
Normes concentration	50	250	85			
rédhibitoires (mg/l)						
Normes rendement (%)						
Nb dépassements autorisés/an	2	2	2	0	0	0

Résultats

Paramètres	DBO5	DCO	MES	Р	NGL	N-NH4+
Charge sortante 2019 (kg/j)	0,35	1,95	0,57	0,05	0,21	0,04
Rendement 2019 (%)	97,74	95,65	96,75	90,13	96,13	99,11
Boues produites 2019 (TMS)	0,00		Boues évacuées 2019 (TMS)		0,00	

Indicateur de performance et conformité (C = Conforme, NC = Non conforme)

Paramètres	Indicateurs	Valeur 2019
P254.3	Conformité des performances d'épuration au regard de l'acte individuel (en %)	100,00
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	Non jugé
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	С
P205.3	Conformité de la performance d'épuration	С

Si valeurs non indiquées, l'information n'a pas été transmise par la police de l'eau à la date d'édition : la conformité est consultable sur le site internet officiel du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à l'adresse http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/ - Mode opératoire : Chercher le nom de la station de traitement puis via un clic sur le point bleu, accéder à la fiche complète qui apparaîtra sous la carte.



Novembre **2019**

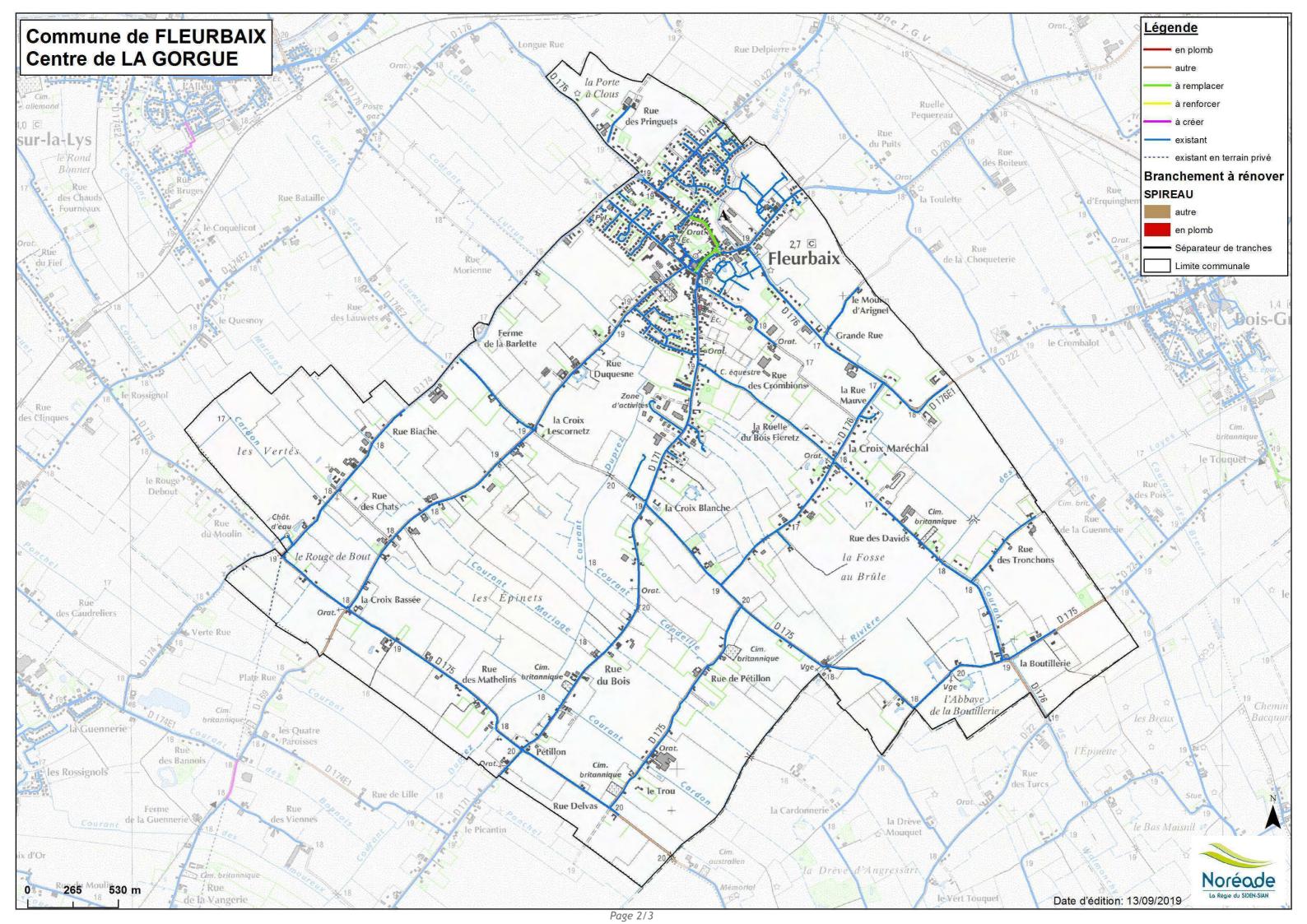
MANUALBalance Balance Ba





→ Renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable

Edité le 07/11/2019 Page 1/3



Département du Pas-de-Calais Arrondissement de Béthune

Commune de FLEURBAIX

Damien CHOCHOY

Date d'adhésion : 01/01/2018

par l'intermédiaire de : Communauté de Communes Flandre Lys

Population (Recensement 2016) : 2 738 habitants Centre d'exploitation : La Gorgue

Commune adhérente à la DECI

Caractéristiques de l'Unité de Distribution (UDI)

UDI principale : FLEURBAIX

- Nombre de branchements actifs : 5 156

soit: 12 890 habitants

- Rendement (2018) : 69.7 %

- Indice linéaire de perte (2018) : 6.1 m³/km/j

Caractéristiques du réseau AEP de la commune

Nombre de branchements actifs : 1 263

Linéaire de réseau : 36.7 km

Nombre d'ouvrages de défense incendie (PI/BI) : 83

Travaux financés par Noréade depuis 2018

Aucun travaux de renouvellement n'a été réalisé par Noréade depuis 2018

Linéaire de réseau à renouveler : 490 m (soit 1 %)

Travaux restant à réaliser

Repèi	re Localisation	Type de programme	Nombre de branchements à rénover	Montant (€ H.T.)	Priorité
Α	Rue Lebleu et De Gaulle (1ère partie)	Remplacement des réseaux		300 000	1
		TOTAL	0	300 000	

Edité le 07/11/2019 Page 3/3

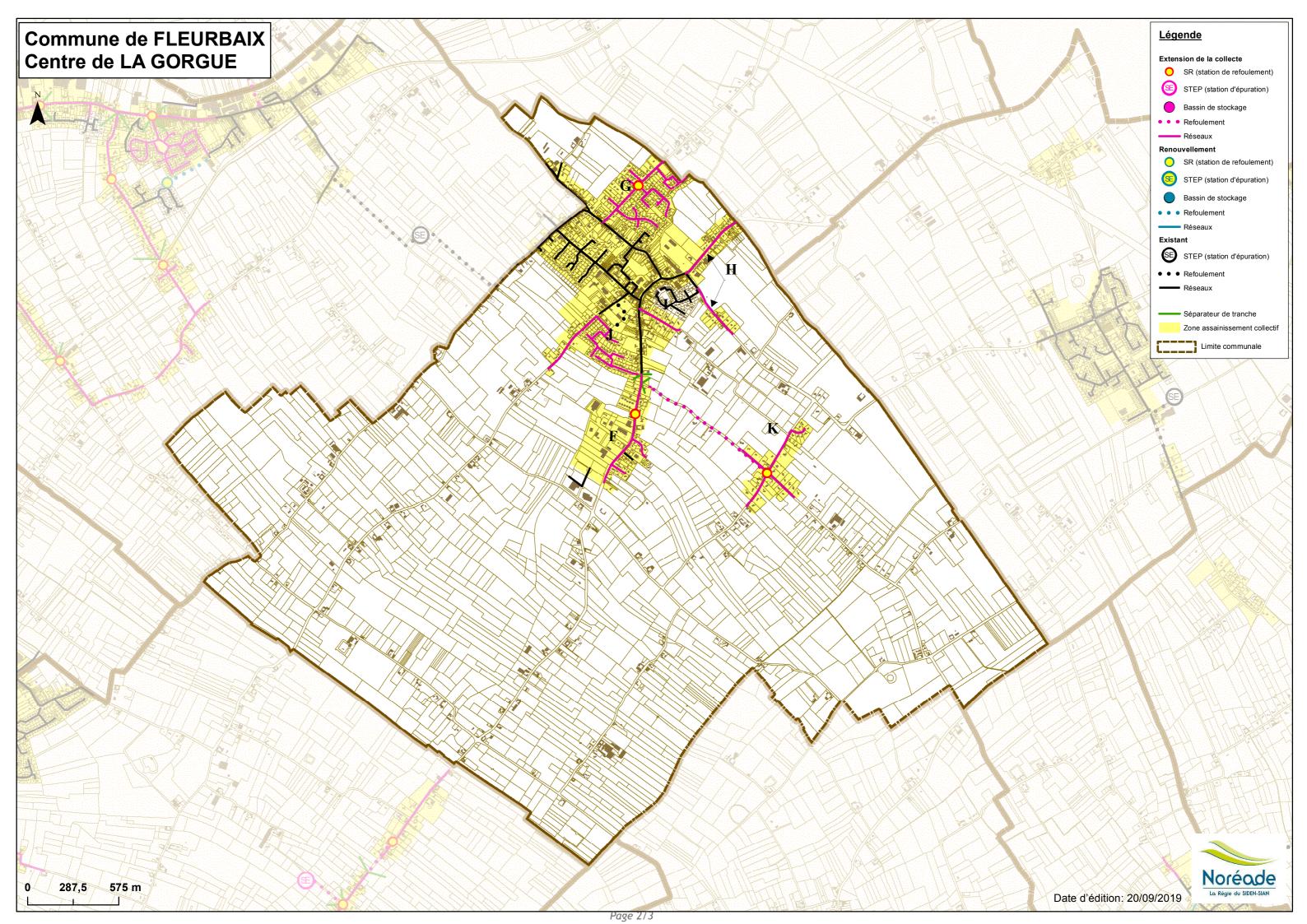


Novembre **2019**



→ Assainissement Collectif

Edité le 07/11/2019 Page 1/3



Date d'adhésion : 22/01/2003

par l'intermédiaire de : Communauté de Communes Flandre Lys

Centre d'exploitation : La Gorgue

Compétences assainissement : Collectif, Non Collectif, Eaux Pluviales

Commune : Urbaine

Population (Recensement 2016) : 2 738 habitants

Masse d'eau DCE : LYS CANALISEE, CLARENCE AVAL, LAWE AVAL à objectif 2027

(Bon potentiel)

Priorité AEAP : 2

Organisation géographique de l'assainissement

Agglomérations d'assainissement					
Principale	Secondaire				
FLEURBAIX (Residence du Bois) (FLEURBAIX)	SAILLY-SUR-LA-LYS				
	(FLEURBAIX, SAILLY-SUR-LA-LYS)				
	FLEURBAIX (Herreng) (FLEURBAIX)				
	FLEURBAIX (Le Trinquet)* (FLEURBAIX)				

^{*} Agglomération d'assainissement projetée

Zonage assainissement : approuvé le 01/03/2007 (Voir Plan)

Réseaux d'assainissement financés en tout ou partie par Noréade

Année	Opération	Logements desservis	Assainissement collectif (€ H.T.)	Assainissement pluvial (€ H.T.)
2014	Rues Henri lebleu(1ère partie) et Longue Rue	39	800 000	0
2014	OTEU Fleurbaix - Sailly-sur-la-lys		320 000	0
2019	Rues du General de Gaulle ,H. Lebleu (2ème partie),de la Malassise,Royale,des Armées et Bouquet (1ère partie)	95	1 997 000	0
	TOTAL		3 117	000

Ouvrage(s) de traitement

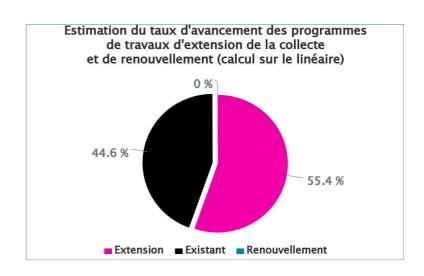
La commune est raccordée sur la station d'épuration intercommunale de Sailly/ la Lys d'une capacité de traitement de 4 800 Equivalents/habitant.

Travaux restant à réaliser dans le cadre des programmes d'extension de la collecte et de renouvellement et d'amélioration des réseaux

Assainissement collectif

		Logements	Eaux usées	Unitaire	Pluvial	
Repère	Localisation	desservis	(€ H.T.)	(€ H.T.)	(€ H.T.)	Observations Priorité
		Extension	on de la collec	cte		
Tran	che prioritaire					
F	Rue Louis Bouquet (2ème partie)	51	458 000			ratio: 8 980
G	Rue Delpierre	157	879 000			ratio: 5 590
Н	Rues des Glattignies et Grande	46	338 000			ratio: 7 340
	Rue					
I	Rue des Crombions	16	110 000			ratio: 6 870
J	Rue de Quesne (2eme partie)	100	461 000			ratio: 4 610
Sous	-Total	370	2 246 000			ratio: 6 070 (*)
Tran	che non prioritaire					
K	Rue David	37	519 000			ratio: 14 020
Sous	-Total	37	519 000			ratio: 14 020 (*)
TOTA	AL Extension	407	2 765 000			

^{(*) =} Le ratio total ne reprend pas les OTEU et émissaires terminaux



Informations concernant le zonage d'assainissement

Nombre d'habitations en zone	Nombre d'habitations en zone	Nombre d'habitations à	Pourcentage d'habitations
collective	non collective	raccorder	raccordables
762	175	407	47 %

Edité le 07/11/2019 Page 3/3

Facture Type en € au 1er Janvier 2019

FLEURBAIX (62338)	Quantité	Prix	Montant	Montant	Montant
		unitaire	HT	TVA	TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU					
Abonnement mensuel (Noréade)	12	2.6500	31.80	1.75	33.55
Consommation (Noréade)	120	1.1240	134.88	7.42	142.30
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.0900	10.80	0.59	11.39
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Partie fixe mensuelle (Noréade)	12	6.0100	72.12	7.21	79.33
Partie proportionnelle (Noréade)		1.7110	205.32	20.53	225.85
ORGANISMES PUBLICS					
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.3500	42.00	2.31	44.31
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	120	0.2100	25.20	2.52	27.72
		TOTAL	522.12	42.33	564.45

Edité le :9/10/2020 17:23:25

Facture Type en € au 1er Janvier 2020

FLEURBAIX (62338)	Quantité	Prix	Montant	Montant	Montant	Variation
		unitaire	HT	TVA	TTC	2020/2019
DISTRIBUTION DE L'EAU						
Abonnement mensuel (Noréade)	12	2.7400	32.88	1.81	34.69	3.40%
Consommation (Noréade)	120	1.1480	137.76	7.58	145.34	2.14%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.0900	10.80	0.59	11.39	0.00%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES						
Partie fixe mensuelle (Noréade)	12	6.0400	72.48	7.25	79.73	0.50%
Partie proportionnelle (Noréade)	120	1.7200	206.40	20.64	227.04	0.53%
ORGANISMES PUBLICS						
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.3500	42.00	2.31	44.31	0.00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	120	0.2100	25.20	2.52	27.72	0.00%
		TOTAL	527.52	42.70	570.22	

L'évolution du montant TTC de la facture en 2020 est de 1.02%

Edité le :9/10/2020 17:23:25





NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition juin 2020
CHIFFRES 2019

L'agence de l'eau yous informe



LES REDEVANCES ET LES ACTIONS EN 2019

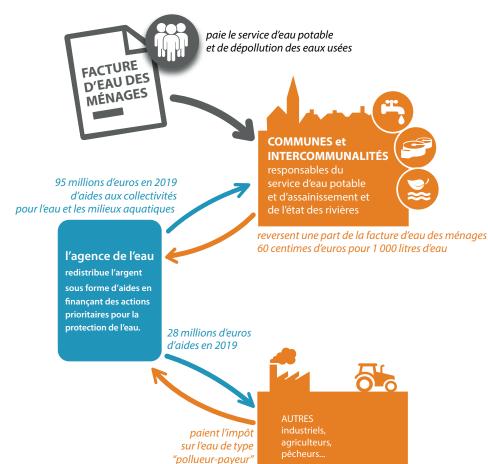
LE SAVIEZ-VOUS?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Artois-Picardie est de 4,50 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 540 euros par an.

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (Voies Navigables de France...) 0,000444€ par m³ en moyenne sur le bassin.
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr











de l'agence de l'eau Artois-Picardie : agence.eau-artois-picardie.fr

QUELLE ORIGINE DES REDEVANCES 2019?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) encaissées par l'agence de l'eau s'est élevé à 169,87 millions d'euros dont 123,88 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances perçues en

2019 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source : agence de l'eau Artois-Picardie février 2020



11,30 € de redevance de pollution sur la ressource en eau

payée par les collectivités (répercutés sur le prix de l'eau)



61,62€

de redevances de pollution et collecte domestiques

payées par les abonnés (répercutés sur le prix de l'eau)

(y compris modernisation des réseaux de collecte)

4.

de redevance de pollution et de collecte payées par les industriels et les activités économiques concernés

de redevances
perçues par l'agence de l'eau
100 EURO en 2019

0,47€
de redevance pour
protection du milieu
aquatique
payé par les usagers conc

payé par les usagers concernés (pêcheurs)





2,73 €
de redevance
pour prélèvement
sur la ressource
en eau

en eau payés par les activités économiques (dont les irrigants)



0,14 €de redevance de pollution
payée par les éleveurs concernés



distributeurs de produits phytosanitaires et répercutée sur le prix des produits (part agence de l'eau pour le basssin + part Ecophyto)

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ?

 $(valeurs\ r\'esultant\ d'un\ pourcentage\ pour\ 100\ \in\ d'aides\ en\ 2019) \bullet source\ agence\ de\ l'eau\ Artois-Picardie$



14,04€

principalement aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques, en particulier, des cours d'eau - renaturation, continuité écologique - et des zones humides et plus largement de la biodiversité



35.77€

principalement aux collectivités pour l'épuraton des eaux usées urbaines et rurales, dont 1,20 € d'aides complémentaires pour la solidarité envers les communes rurales, et 12,27 € d'aide à la performance épuratoire des stations d'épuration



13,64€

aux collectivités dont 0,75 € pour la solidarité envers les communes rurales, pour la protection et la restauration de la ressource en eau potable, notamment vis à vis des pollutions diffuses et pour la protection des captages



20

16,14€

pour l'animation des politiques de l'eau (études, connaissances, réseaux de surveillance des eaux, information et dont 13,02 € de Fonds de concours pour l'Agence Française pour la Biodiversité et l'ONCFS)



8,02€

aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle et le traitement de certains déchets dangereux pour l'eau



11,40 € aux exploitants concernés

aux exploitants concernes pour des actions de dépollution dans l'agriculture (y compris Ecophyto)



0,99€

pour la solidarité internationale (financement de projets d'accès à l'eau et à l'assainissement)

POURQUOI DES REDEVANCES?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour minimiser les pollutions des réseaux d'assainissement en particulier en temps de pluie, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières, éviter l'érosion, maintenir les milieux naturels et agricoles comme les zones humides qui favorisent l'épuration et la gestion des eaux...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Artois-Picardie et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et de la biodiversité.



















^{*} MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

LE ROLE DES AGENCES DE L'EAU

Les six agences de l'eau françaises sont des établissements publics du ministère chargé du développement durable. Elles regroupent 1 580 collaborateurs et ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

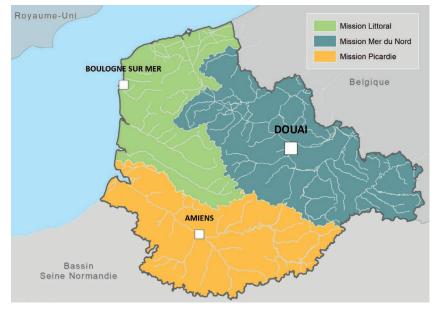
Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

 en étudiant et mesurant l'évolution de la qualité de l'eau

- en privilégiant l'action préventive,
- en apportant un appui technique et financier aux projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs (Comité de Bassin) et en organisant la concertation pour assurer la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Des plaines agricoles de Picardie jusqu'à la mer du Nord, le bassin Artois-Picardie s'étend sur 20 000 km² et compte 8 000 Km de cours d'eau, 60 000 Ha de zones humides et 270 Km de côtes. Il concerne 4,7 millions d'habitants, 2 466 communes, 5 départements et 2 districts internationaux : celui de **l'Escaut et celui de la Meuse**



Siège de l'Agence de l'eau Artois-Picardie

200 rue Marceline DESBORDES – Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80 818 Douai CEDEX

Tél: 03 27 99 90 00 - Fax: 03 27 99 90 15

Mission Littoral

Centre Directionnel 56 rue Ferdinand BUISSON BP 217 – 62 203 Boulogne-sur-mer CEDEX

Mission Mer du Nord

200 rue Marceline DESBORDES Centre tertiaire de l'Arsenal BP 80 818 – 59 508 Douai CEDEX

Mission Picardie

64 bis rue du Vivier – CS 91160 80 011 Amiens CEDEX 01 – 80 011 Amiens

www.eau-artois-picardie.fr